

1 : Immeuble n° avec annexes, cour, jardin pour 02 ares 59 cent. 99 déci. stré et ou l'ayant été section B 126 f, 145 r partie, et 124 c partie sous liséré vert au plan

2 : Immeuble : ., avec annexes, cour, jardin, pour 05 ares 95 cent. 83 déci. stré et ou l'ayant été section B n° 127 c , 128 l partie 128 p partie, et 124 c partie

priétair

